

2 H

6.5 km



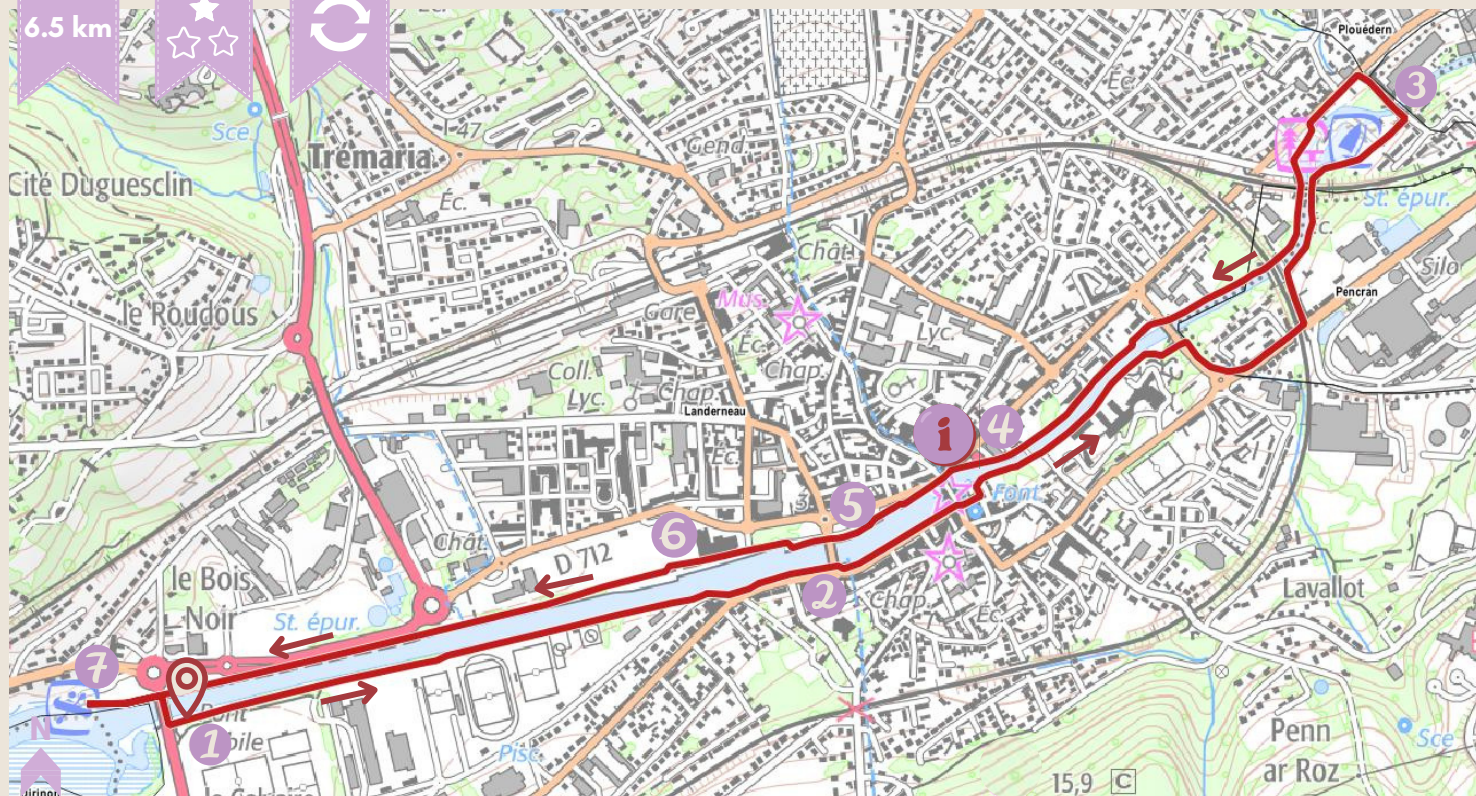
Le chemin des BERGES

Accessible PMR et vélos

DÉPART : À côté du pont levant, av. Jean Monnet

48.36169 N -4.26109 W

- 1** Vous démarrez votre balade derrière les terrains de sport de Saint Ernel.
- 2** Vous longez les berges pour vous diriger en douceur vers le centre-ville. Vous arrivez ensuite quai de Cornouaille. La façade maritime du Pont de Rohan commence à dévoiler ses détails. Vous passez près du pont de Caërnarfon.
- 3** Poursuivez votre circuit le long des berges vers la base de kayak. Vous prolongez vers la Briqueterie - Société Linière, site qui marque le passé industriel de la ville.
- 4** Vous revenez vers le centre ville et apercevez l'autre façade du pont de Rohan.
- 5** Vous longez l'Elorn par le quai de Léon.
- 6** Un peu plus loin vous entrez dans le parc urbain, appelé le jardin de la palud, le long du quai Barthélémy Kerros.
- 7** Vous profitez maintenant de la quiétude et de la verdure des berges. Vous continuez votre balade et passez sous le pont levant pour découvrir la nature à proximité du centre-ville. Devant le chantier naval remontez à droite. Vous traversez le pont levant et revenez à votre point de départ.



SCAN 25© IGN - 2022

Le quai de Cornouaille :

Aussi appelé quai Saint Thomas, ce premier quai était en pierre !

Le pont de Rohan :

Il était le seul moyen de franchissement de l'Elorn pour tous les Finistériens jusqu'en 1930 (inauguration du pont Albert Louppe, entre Brest et Plougastel-Daoulas) .

Le pont de Caërnarfon :

Construit pendant la 2^{de} Guerre Mondiale, par l'occupant allemand.

Le quai de Léon :

Au bord du quai habitaient de grands négociants, non loin du port et de leurs activités commerciales.

Le quai Barthélémy Kerros :

Son nom rend hommage a un capitaine de navire, fort personnage landernéen.

Légende de la carte



Point de départ



Office de tourisme ouvert toute l'année



Sens du circuit

Balisage du terrain



Être le parfait randonneur



Consulter la météo et les horaires de marées au préalable.



Rester sur les sentiers et éviter le piétinement des zones fragiles.



Ramasser ses déchets et mégots derrière son passage, ne rien jeter dans la nature.



Bien préparer son équipement : trousse à pharmacie, à boire et à manger...



Tenir au moins une personne au courant de sa balade.



Respecter la faune et la flore, s'abstenir de cueillir ou de ramasser les fruits.



Tenir son chien en laisse, le garder auprès de soi à chaque croisement de randonneur.



Interdiction de faire du feu et veiller à bien éteindre sa cigarette.

Un des meilleurs moyens de découvrir le Pays de Landerneau Daoulas, que ce soit côté rade ou côté terre, c'est à pied ! À votre rythme, prenez le temps d'observer, d'écouter, et de profiter de magnifiques points de vue et de dénicher de petits trésors de patrimoine. De nombreux parcours de randonnée existent sur le territoire, et permettront à chacun de s'y retrouver. Ces fiches randonnées sont disponibles à l'accueil de l'**Office de tourisme** et sur le site en téléchargement :



<https://www.tourisme-landerneau-daoulas.fr/rando>

Office de Tourisme Pays de Landerneau-Daoulas

16, place du Général de Gaulle - Landerneau
02 98 85 13 09 - tourisme@capld.bzh
www.tourisme-landerneau-daoulas.fr

Nos activités nature

Balades & randonnées

4 Le chemin des Berges

à Landerneau



Photo : Alexandre Lamoureux pour Landerneau Daoulas Tourisme



Offices de
Tourisme
de France

PAYS DE
LANDERNEAU
DAOULAS

BRO
LANDERNE
DAOULAZ